

Impôt sur le revenu—Loi

Un régime fiscal équitable doit tenir compte de la capacité de payer, et comme les provinces et les municipalités ont des régimes d'imposition régressif, il est d'autant plus important que le gouvernement fédéral ait un système progressif. L'impôt sur le revenu peut être le moyen le plus équitable de percevoir des impôts. C'est vrai en principe, mais le système actuel contient tellement d'échappatoires que ce n'est malheureusement pas le cas. Ce gouvernement gouverne à coups d'échappatoires fiscales, de stimulants fiscaux, de dépenses fiscales et de cadeaux fiscaux. Ces cadeaux fiscaux sont immoraux et ils sont toujours mauvais, mais ils sont particulièrement cruels à notre époque. Les salaires et les traitements moyens n'ont pas augmenté en fonction du coût de la vie. Les citoyens consacrent plus d'argent à leur loyer, à leur hypothèque, à l'alimentation, aux suppléments pour les soins médicaux; par ailleurs, les impôts augmentent. Les personnes qui touchent une pension de vieillesse sont bloquées par le programme des six et cinq et d'une façon générale, il n'existe pas de clause d'indexation basée sur le coût de la vie dans les régimes de pension privés. Ce n'est certainement pas le moment de faire encore plus de cadeaux fiscaux aux sociétés et d'alourdir le fardeau des citoyens ordinaires qui ont des factures supplémentaires à payer.

Les revenus sont répartis inégalement au Canada. Ces inégalités ont tendance à s'accroître. Le cinquième des Canadiens, qui se situent en haut de l'échelle des revenus, arrivent à avoir 40 p. 100 du revenu national alors que le cinquième des Canadiens, qui se situent au bas de cette échelle, n'en ont que 4 p. 100. La plupart des gens admettraient que certaines inégalités sont fonctionnelles mais lorsque le cinquième de la population qui se situe au bas de l'échelle des revenus ne reçoit que 4 p. 100 du revenu national, il faut se poser des questions. Nous savons ce que cela signifie: de nombreuses personnes—les personnes âgées, les femmes âgées, les chefs de ménage, les chefs de familles monoparentaux, surtout des femmes, et leurs enfants, bien des autochtones et les immigrants qui viennent d'arriver et qui travaillent au salaire minimum—vivent dans la pauvreté. Ce n'est pas uniquement une question d'inégalités mais le fait que cette situation fait vraiment mal. Pourtant, notre régime fiscal met à contribution même les plus démunis, alors qu'il renferme d'énormes échappatoires pour les nantis.

● (1620)

[Français]

En 1981, au moins 239 personnes qui ont gagné \$250,000 ou plus n'ont pas payé un cent d'impôt, et environ 8,000 personnes touchant des revenus au-dessus de \$50,000 n'ont pas payé un cent, alors que 134 contribuables déclarant des revenus de \$1,000 ou moins ont dû verser une somme d'argent à Revenu Canada.

En même temps, le gouvernement poursuit les gens qui ont touché des sommes dépassant le montant prévu par l'assurance-chômage. Les femmes, parents seuls, vont en prison pour vols, fraudes dans le domaine du bien-être social. Ces femmes sont poussées par le besoin, parce que les prestations ne sont pas adéquates. Quelle honte pour un pays aussi riche que le nôtre! La question de justice est une chose importante, à mon avis. Même si le nombre des gens impliqués n'était pas élevé,

mais le nombre est élevé. Ces lacunes dans le système fiscal constituent un problème aux dimensions énormes.

La première déclaration relative aux dépenses gouvernementales par les réductions d'impôt a été faite en 1979. Et cette déclaration a révélé que la somme d'argent manquant était de 30 milliards de dollars, 200 lacunes en tout.

Les gens et les sociétés privées ont profité de ces échappatoires pour ne pas payer 30 milliards de dollars en impôt. L'année suivante, en 1980, la somme a augmenté jusqu'à 35 milliards de dollars. Depuis lors, qu'en est-il? Le gouvernement a refusé de publier des statistiques. C'est une façon de résoudre un problème.

[Traduction]

On a justifié les cadeaux fiscaux en prétendant qu'ils étaient nécessaires pour stimuler les investissements et créer des emplois. Dans ce cas, nous devrions les considérer au moins d'un bon œil. Mais qu'en est-il vraiment? Les spécialistes sont d'avis que les encouragements fiscaux de l'État n'ont qu'une portée marginale sur la décision des investisseurs éventuels. Quoi qu'il en soit, les usines ne tournent pas à pleine capacité actuellement. Il faut donc s'interroger sur l'utilité de ces encouragements lorsque la demande n'existe pas. On ne peut pas les substituer à la demande. Pourtant, les mesures budgétaires visant à plafonner les pensions et les allocations familiales et à hausser les taxes de vente, au lieu de stimuler la demande, vont la réduire encore davantage.

Ces largesses fiscales ne sont pas conditionnelles à la création d'emplois. Elles peuvent être consenties à des sociétés qui ne créent pas beaucoup d'emplois ou qui pourraient même en supprimer. Elles s'adressent en nombre disproportionné à de grosses entreprises. Elles ne visent pas les petites entreprises les plus créatrices d'emplois.

Si ces cadeaux avaient pour effet de stimuler les investissements et de créer des emplois, nous serions actuellement en excellente posture, étant donné leur valeur de plus en plus considérable. Cependant, le chômage augmente également, ce qui nous porte à croire que les exemptions fiscales ne sont pas la solution toute simple à notre incapacité de créer suffisamment d'emplois.

Demandons-nous, par ailleurs—quant à moi, j'y réponds négativement—si le gouvernement gère bien l'argent des Canadiens au moyen de ces exemptions fiscales plutôt que par des subventions directes assorties de conditions précises. En 1979, le gouvernement a fait des dépenses directes de 50 milliards de dollars, alors que ses dépenses fiscales s'élevaient à 30 milliards, soit les deux tiers du premier montant. Dans le domaine de l'habitation et de la rénovation urbaine, l'État fait huit fois plus de dépenses fiscales que de dépenses directes. A mon sens, c'est mal administrer nos affaires. Nous avons besoin d'un régime fiscal simple et compréhensible pour les contribuables, qui prévoit de vraies subventions assorties de conditions, de sorte qu'on puisse évaluer les résultats et montrer aux Canadiens que l'argent de leurs impôts a bien servi. Les exemptions d'impôt n'ont pas l'air d'encouragements fiscaux mais bien de droits acquis.

Un des aspects les plus injustes et les moins bien compris de notre régime actuel, c'est la charge relative des particuliers et des sociétés. Il y a eu un transfert graduel de l'impôt des sociétés aux particuliers. Même si les sociétés se plaignent de payer